



## MODALITES D'INSCRIPTIONS

Madame, Monsieur, chers Parents,

Vous souhaitez que votre enfant soit accueilli dans notre établissement pour la rentrée 2017 ?

Voici la procédure d'inscription :

### I) La Pré- inscription

⇒ Les inscriptions pour les classes de TPS (enfants nés entre janvier et juin 2015) et de PS (enfants nés en 2014) débutent en janvier 2017. Dès à présent vous pouvez télécharger le document de demande de pré-inscription (1 document par élève concerné) que vous déposerez au secrétariat pendant les heures d'ouverture ou par voie postale ou par mail à [secretariat@saint-theodard.fr](mailto:secretariat@saint-theodard.fr) . Nous vous contacterons à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2016 pour prendre rendez-vous avec Mme ALVAREZ, chef d'établissement de l'école.

⇒ Les inscriptions pour les classes de MS au CM2

Assurant prioritairement le suivi des élèves actuellement scolarisés dans notre établissement, le nombre de places est très limité.

Dès à présent vous pouvez télécharger le document de demande de pré- inscription (1 document par élève concerné), que vous déposerez au secrétariat pendant les heures d'ouverture ou par voie postale ou par mail à [secretariat@saint-theodard.fr](mailto:secretariat@saint-theodard.fr).

Vous accompagnerez obligatoirement ce document, de la photocopie du livret scolaire de l'année 2015.2016, ainsi que du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours. Vous pouvez éventuellement joindre un courrier explicatif (suivis en orthophonie, psychologie..., problèmes médicaux, tous les renseignements que vous jugerez utiles de nous communiquer).

Tous les dossiers complets seront étudiés par le chef d'établissement. Une réponse vous sera communiquée :

- soit par courrier pour les enfants en liste d'attente
- soit par téléphone pour fixer un rendez- vous

### II) L'inscription

Pour préparer la rencontre avec le chef d'établissement, vous consultez notre site internet.

Au cours de l'entretien, vous pourrez nous présenter votre enfant et nous faire part de vos attentes.

Nous vous présenterons l'établissement et son projet.

A l'issue, nous conviendrons de la suite à donner à votre demande.

L'inscription ne deviendra définitive qu'après la remise du dossier d'inscription par le chef d'établissement et son retour complet.

**A noter : PORTES OUVERTES**

Samedi 18 mars 2017

De 10h à 13h